

Le nouveau capitalisme criminel

Entretien avec Jean-François Gayraud

dimanche 30 mars 2014, par [Jean-François GAYRAUD](#), [Pierre VERLUISE](#)

Géopolitique du capitalisme criminel. Le Commissaire divisionnaire Jean-François Gayraud vient de publier un ouvrage remarquable : "Le nouveau capitalisme criminel. Crises financières, narcobanques, trading de haute fréquence", aux éditions Odile Jacob. Il répond aux questions de Pierre Verluise, Directeur du Diploweb.com.

Pierre Verluise : Quelle est la part de la criminalité dans la crise financière de 2007-2008 ?

Le capitalisme est désormais criminogène

Jean-François Gayraud : Pour comprendre ce qui s'est produit en 2008 avec la crise des *subprimes*, il faut d'abord diagnostiquer le contexte global. Quel est-il ? Le capitalisme s'est profondément ré agencé à partir des années 1980, [aux Etats-Unis](#) et ailleurs, à partir d'une doxa néo libérale. Le nouveau visage du capitalisme comporte depuis des dynamiques et des vulnérabilités aux comportements criminels particulièrement fortes. **Ce capitalisme est devenu excessivement dérégulé, mondialisé et financiarisé.** Ces trois caractéristiques font que **ce capitalisme est désormais criminogène** : il recèle des incitations et des opportunités aux fraudes d'une intensité nouvelle. La crise financière s'est déclenchée [aux Etats-Unis](#) à partir d'un petit secteur financier : le marché de l'immobilier hypothécaire. La bulle immobilière fut en partie gonflée par des pratiques de crédit totalement frauduleuses ; des centaines de milliers de prêts furent perclus d'infractions toutes simples : **faux en écriture, abus de confiance, escroqueries, abus de faiblesse**, etc. Par le biais du mécanisme de la titrisation et d'agences de notation complaisantes ou franchement malhonnêtes, ces fraudes se sont retrouvées dans les fameux « produits financiers innovants » vendus sans devoir de précaution et de conseil sur les marchés à Wall Street. La bulle boursière s'est ainsi à son tour formée à partir de véritables fraudes. C'est pourquoi **la crise des subprimes peut être rebaptisée sans exagération de crise des subcrimes** . L'analyse criminologique que je propose ne relève donc pas de la métaphore facile par laquelle « fraude » serait simplement le synonyme de « prédation ». Il s'agit de vrais crimes, mais qui n'ont pas reçu de décantations judiciaires sérieuses ! D'ailleurs, le rapport de la grande commission d'enquête du Sénat des [Etats-Unis](#) (FCIC) qui est venu ensuite autopsier cette crise utilise le mot « fraude » 147 fois ! Est-ce vraiment un hasard ? J'ai analysé la crise des subprimes sous cet éclairage criminologique dans *La grande fraude* (Odile Jacob) en 2011. Et je me livre dans *Le nouveau capitalisme criminel* (Odile Jacob, 2014) à un exercice similaire pour d'autres crises financières issues de la dérégulation : Japon, Mexique, Albanie, etc.



P.V. : Votre approche est innovante, me semble t-il ?

Dans le contexte de la mondialisation, le crime est désormais une réalité centrale et non une marge folklorique

J.-F. G : Je tente depuis ces dernières années de donner corps à une véritable « géopolitique et géo économie du crime ». Je souhaite que la criminologie sorte d'une certaine torpeur, d'un certain vase clos, afin qu'elle prenne le grand air de la modernité et des grands espaces de **la mondialisation. Le crime est désormais une réalité centrale de la modernité et non une marge folklorique.** Dans *Le nouveau capitalisme criminel*, j'entreprends à nouveau d'éclairer des phénomènes de niveau macro économique, en l'occurrence ici des [crises financières](#), avec la lumière criminologique. Je ne sous estime pas combien une telle entreprise peut se heurter à de multiples objections, en particulier [en France](#) où la réflexion sur le crime est monopolisée par une sociologie criminelle misérabiliste, obsédée par la « culture de l'excuse » et qui ne sait même plus lever la tête pour s'intéresser aux crimes élitistes : ceux des élites légales mais aussi ceux des élites du crime. Les cloisonnements disciplinaires traditionnels dans les milieux académiques et un positivisme un peu étroit consubstantiel à la pensée économique font que le crime est rarement invité dans la réflexion globale. C'est à mon sens un oubli mortifère car on s'interdit de porter un diagnostic juste sur certaines pathologies issues de la modernité post guerre froide.

P.V. : Depuis la crise, la régulation a-t-elle vraiment progressé ?

J.-F. G : Non. **Toutes les lois votées sont purement cosmétiques.** Elles n'ont pas su ou pas pu toucher à l'architecture et à l'économie du système financier international, en particulier dans ce qu'il a de plus déviant et criminogène.

Il n'y a jamais de « crise financière » stricto sensu ; il n'y a que des crises politiques.

Les modifications apportées ne relèvent pas du changement de cap. Les législateurs [européens](#) et américains se sont contentés de rajouter des canots de sauvetage autour du *Titanic*. Canots qui bien évidemment ne profiteront qu'aux premières classes lors de la prochaine crises financière. Ce qu'il faut comprendre, c'est que, d'une certaine manière, **il n'y a jamais de « crise financière » stricto sensu ; il n'y a que des crises politiques** : il faut en effet interroger les dispositifs normatifs et les politiques publiques qui en amont mettent en place des systèmes aussi dérégulés et criminogènes. Et à ce stade du raisonnement il convient alors de comprendre comment sont votées les lois de dérégulation et comment se font les élections ? **D'où vient l'argent des campagnes électorales et quel est le poids du lobby de la finance ?** Les principes mortifères issus du fameux « consensus de Washington » ne tombent pas de la planète Mars ! [La finance impose désormais un rapport de force - feutré en apparence mais violent en coulisse - aux pouvoirs politiques contemporains](#). **Nombre d'Etats sont littéralement « capturés » par les puissances financières**. Et ce phénomène ne touche pas que les seuls « paradis fiscaux et bancaires » ! Le phénomène est central aux Etats-Unis. Par exemple, qui est le premier employeur en France des inspecteurs des finances ? Bercy ou les quatre grandes banques universelles qui font habituellement notre fierté ? Cela crée sans nul doute possible, de manière mécanique, de subtiles convergences de vues aux conséquences profondes...

P.V. : Pourquoi le trading de haute fréquence pourrait-il provoquer de nouveaux effondrements partiels ou systémiques ?

Les lois votées sont purement cosmétiques et les régulateurs en charge de la police des marchés sont quasiment devenus aveugles...

J.-F. G : Sans débat public, à bas bruit, les marchés financiers fonctionnent depuis une vingtaine d'années autour d'ordinateurs et d'algorithmes surpuissants, dans un monde plus proche des romans de Philipp K. Dick que des récits balzaciens. A la très grande vitesse de la nanoseconde, des centaines de milliers de transactions irriguent en continu les plate formes boursières dispersées sur toute [la planète](#). Or cette équation "très grands volumes" et "très grande vitesse" produit de l'invisibilité sur les marchés ; une invisibilité telle que **les régulateurs en charge de la police des marchés sont devenus quasi aveugles**. Le THF n'est pas qu'un outil ; ou plus précisément, comme tous les outils, il n'est pas neutre. Comme toute technique, quelqu'en soit l'utilisation bonne ou mauvaise, elle transforme profondément tant l'architecture que le fonctionnement des marchés financier contemporains. Les très grandes banques et les fonds spéculatifs, qui sont les acteurs centraux du "THF", expliquent que cette technique est utile et saine. On ne peut que douter, me semble t-il, de l'utilité sociale de cet outil, mais c'est un débat macro-économique hors de mon coeur de sujet. En revanche, le "THF" pose trois séries de problèmes relevant clairement de **la sécurité nationale**. Et ces trois questionnements ne sont jamais exposés. D'abord, l'outil du "THF" ne peut que développer les fraudes financières à grande échelle : leur invisibilité matérielle et intellectuelle risque en effet d'être un encouragement permanent aux mauvaises pratiques et pour les mauvais acteurs. Ensuite, pour sortir du cadre pénal, on peut s'interroger sur l'économie même de cette technique : n'a-t-on pas légalisé le délit d'initié, encouragé la concurrence déloyale et institutionnalisé la spéculation criminelle ? Enfin, on sait que les marchés financiers fonctionnant avec le "THF" subissent des tensions constantes ; déjà, des effondrements se produisent régulièrement : parviendra-t-on à contenir les suivants ?

P.V. : Pourquoi, à ce jour, la lutte contre l'argent sale reste-t-elle un échec flagrant ?

J.-F. G : [Les Etats](#) ne parviennent à capter que moins de 1% de l'argent sale. Pourquoi ne le dit-on pas ? Pourquoi une telle *omerta* ? J'essaie de détailler les causes profondes, structurelles, de cet échec, au delà des petites explications ponctuelles et techniciennes que l'on nous assène en général. Il y a me semble t-il trois raisons majeures que je ne vais ici qu'effleurer. L'une est *temporelle et historique* : ce combat est très récent ; il n'a vraiment pris une certaine consistance que depuis la fin des années 1990. La deuxième est plus *géopolitique* : l'existence de dizaines d'Etats pirates à travers le monde, de type [paradis fiscaux](#) et

bancaires, qui constituent autant de trous noirs permanents dans la raquette de la régulation et du contrôle. Enfin, il y a une causalité relevant du *droit* : nous autorisons ou laissons se développer les instruments juridico financiers d'opacification et d'anonymisation de la propriété du capital que sont par exemple les trusts et autres fiducies.

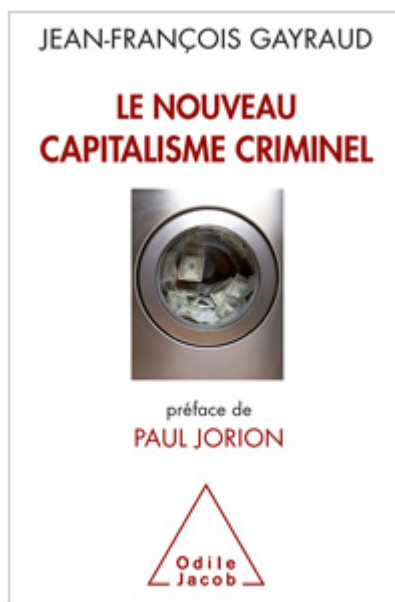
C'est tout le biotope démocratique qui est bouleversé par l'argent du crime.

La question du blanchiment d'argent est centrale car l'argent recyclé dans l'économie légale permet au crime non seulement de jouir de ses profits mal acquis, mais surtout d'acquérir des parts de l'économie et de la finance légales ; et par conséquent de se doter face aux pouvoirs élus d'une position haute. Contrairement à ce que nous assène la doxa libérale dans sa version la plus fondamentaliste, l'argent du crime n'est jamais neutre : il est faux de considérer que *Pecunia non olet*. En se blanchissant d'un point de vue formel, en se légalisant, l'argent du crime vient griser voire noircir les institutions légales, quelles soient politique, économiques ou financières. **C'est tout le biotope démocratique qui en est bouleversé.** Ce qui semble se blanchir noircit en réalité notre monde légal. Ces transformations invisibles sont comme toujours les plus profondes et les plus durables, donc les plus dangereuses.

Copyright Mars 2014-Gayraud-Verluise/Diploweb.com

Plus

Jean-François Gayraud, *Le nouveau capitalisme criminel. Crises financières, narcobanques, trading de haute fréquence*, aux éditions Odile Jacob, 2014, 368 pages. ISBN : 9782738130723



Financiarisé, mondialisé et dérégulé à l'excès, le capitalisme n'est-il pas devenu criminogène, tant il offre désormais d'opportunités et d'incitations aux déviances frauduleuses ?

C'est ce qu'indique la dimension criminelle qu'ont prise certaines crises financières, au Japon, en Albanie, en Espagne ou encore au Mexique et en Colombie. C'est ce qu'implique l'extension du trading de haute fréquence, qui permet de négocier à la nanoseconde des milliers d'ordres de Bourse. Et c'est enfin ce qu'induit le blanchiment d'argent sale à travers les narcobanques.

Éclairant toujours plus profondément la géo-économie et la géopolitique du crime organisé, Jean-François Gayraud montre ici que, sur les marchés financiers, le crime est parfois si systématique qu'il en devient systémique dans ses effets. De curieuses coopérations et hybridations se nouent ainsi entre criminels en col blanc, gangsters traditionnels et hommes politiques corrompus.

Il s'interroge aussi sur le devenir de la finance : portée par sa seule volonté de puissance, par-delà le bien et le mal, n'est-elle pas en train de s'affranchir de la souveraineté des États ? Dès lors, face à des puissances financières aux arcanes si sombres, quelle liberté reste-t-il ?

Voir sur [le site des éditions Odile Jacob](#)

P.-S.

Jean-François Gayraud est commissaire divisionnaire de la police nationale et essayiste. Il vient de publier aux éditions Odile Jacob : "Le nouveau capitalisme criminel". Il poursuit avec ce livre l'édification d'une « géopolitique et d'une géo économie du crime. P. Verluise est Directeur du *Diploweb.com*.